

À travers nos forêts, comprendre les enjeux du territoire

Première édition du label
« **Éco-défis** »

Dossier spécial
« **Le Phoenix** »

Des actions passerelles pour
accompagner les enfants

Sommaire

Développement économique

DOSSIER SPÉCIAL LE PHOENIX

Inauguration du Phoenix	4
ELIPS : une implantation porteuse de sens	5
Dispositif « pépinière »	6
entrepreneurs indépendants / télétravailleurs	8



Initiative Lorraine Nord	9
Orfèvre traiteur	10
Première édition du label « Éco-défis » sur le territoire de la CCPOM !	11

Déchets ménagers

Des fêtes plus légères : 5 astuces pour réduire ses déchets	12
Calendriers de collecte 2026	13



Environnement

À travers nos forêts, comprendre nos enjeux de territoire	14
---	----



© Jacques Chaussée

Habitat

France Rénov'	16
Copropriété	16



© Freepik

Service à la population

Permanences A.I.D.E.	18
Le nouvel Espace France Services à Marange-Silvange	18



Le Relais Petite Enfance POM D'API	19
------------------------------------	----



© Freepik

Accompagner les enfants vers une première rentrée sereine	21
---	----



Transition écologique

- Retour sur : un été pour explorer la nature autrement 22
- Semaine Européenne du Développement Durable 22
- Cap'Orne : une nouvelle saison sur les trames vertes et bleues ! ... 23

Mobilités

- Défi « J'y vais » 24
- Covoiturage : ça bouge avec BlaBlaCar Daily et la CCPOM ! 25



Les Portes de l'Orne

- Journées Européennes du Patrimoine 2025 26
- Une nouvelle piste cyclable pour relier Amnéville
aux Portes de l'Orne 27
- Les Portes de l'Orne Sud Amont 27
- Travaux de réfection du pont de Vitry-sur-Orne 28
- AGCO s'implante sur les Portes de l'Orne 29

Contacts

Email: ccpom@ccpom.fr
 Adresse: 1, rue Alexandrine- 57120 Rombas
 Tél. 03 87 58 32 32

CCPOM' le Mag : 1, rue Alexandrine - 57120 Rombas
 Directeur de la publication : Lionel FOURNIER
 N° ISSN 1644-8974 - Dépôt légal : 4° trimestre 2025
 Crédit photo CCPOM, Freepik (dont couverture).
 Mise en page : Agence Evicom
 Impression : Imprimerie Klein
 Tirage: 25000 exemplaires sur papier écologique Norme PEFC



Retrouvez toute l'actu sur ccpom.fr et 

Le coin des enfants

La nuit, c'est pas pour faire la lumière ! 30



© Adobe Stock

Histoire

Trois siècles d'histoire forestière 32



INAUGURATION DU PHOENIX

UN PÔLE POUR INNOVER ET ENTREPRENDRE

La CCPOM a récemment inauguré le Phoenix, son nouveau pôle entrepreneurial. Avec le Phoenix, la CCPOM affirme son ambition : soutenir les créateurs, encourager l'innovation et renforcer l'attractivité du Pays Orne Moselle, en s'appuyant sur une dynamique collective déjà très engagée.

Fraîchement réhabilité, le Phoenix se distingue comme un lieu atypique, conçu pour favoriser l'innovation, les rencontres et le travail en réseau. Il offre aux créateurs et aux entreprises une diversité d'espaces adaptés à leurs besoins : ateliers, bureaux, plateaux en open space, salles de réunion et de séminaire, amphithéâtre... Un environnement pensé pour stimuler l'idéation, la collaboration et l'émergence de projets.

Aux côtés de la CCPOM, la société Interfaces, spécialisée dans l'accompagnement des entrepreneurs, ainsi qu'un large réseau de partenaires de l'entrepreneuriat, sont mobilisés pour guider les porteurs de projet dans le lancement et le développement de leur activité.



ZOOM SUR

Le Phoenix récompensé !

Grande fierté pour la CCPOM ! Le Phoenix s'est vu décerner un Laurier des collectivités locales, dans la catégorie « Transition et développement numérique », lors de la cérémonie du 16 octobre, organisée par Le Républicain Lorrain et le groupe Ebra.



Ancien bâtiment Énergie de l'usine sidérurgique de Rombas-Amnéville, le Phoenix renaît après 25 ans d'abandon pour devenir un pôle entrepreneurial de 2 100 m² dédié à l'innovation, à la création d'entreprises et au partage d'expériences.

Cette distinction vient saluer le travail mené depuis la conception du projet, la dynamique d'innovation portée par ce lieu unique et l'engagement constant en faveur du développement économique et numérique du territoire.

Soutenu par l'État, la Région Grand Est, le Fonds friches et l'Établissement public foncier du Grand Est, le Phoenix illustre une belle reconversion, où mémoire industrielle et innovation se rejoignent pour écrire l'avenir du territoire.

ELIPS

UNE IMPLANTATION PORTEUSE DE SENS

Depuis plus de 15 ans, ELIPS s'impose comme un acteur incontournable de l'insertion professionnelle en Moselle. En rejoignant Le Phoenix, l'association affirme sa volonté de s'inscrire pleinement dans un écosystème collaboratif et engagé.



De gauche à droite : Elodie Dalenconte facilitatrice bassin d'emploi de Metz, Stephanie Jacob facilitatrice bassin d'emploi de Moselle Est, Myriam Cherif facilitatrice bassin d'emploi de Thionville, Rachel Bertrand Directrice, Stéphanie Lizzi chargée de mission formation.

Partenaire fidèle de la CCPOM, ELIPS accompagne les personnes éloignées de l'emploi, notamment via les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE), pour faciliter leur retour à l'activité ou leur accès à la formation. Son action s'articule autour de trois grands axes :

- la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics et privés,
- l'achat de formations professionnelles pour les salariés en insertion,
- la mutualisation des besoins à travers des ateliers et actions collectives.

« S'installer au Phoenix, c'est plus qu'un simple déménagement », souligne Bernadette Festor, présidente d'ELIPS. « C'est faire le choix d'un lieu à la fois symbolique et tourné vers l'avenir, un lieu où l'on partage les mêmes valeurs de coopération, d'innovation

sociale et de réussite partagée. »

En 2024, ce sont 373 entreprises et 233 maîtres d'ouvrage (publics et privés) qui ont fait appel à ELIPS. Forte de cette expérience, l'association entend poursuivre son développement, notamment en intégrant demain les enjeux environnementaux dans ses actions via l'achat responsable. L'arrivée d'ELIPS au Phoenix renforce la dynamique collective portée par la CCPOM, au service de l'inclusion, de l'emploi et du développement territorial.

En flashant ce QR code, retrouvez, en PDF, le rapport d'activité 2024 de ELIPS



« S'installer au Phoenix, [...] c'est faire le choix d'un lieu à la fois symbolique et tourné vers l'avenir, un lieu où l'on partage les mêmes valeurs de coopération, d'innovation sociale et de réussite partagée. »

BERNADETTE FESTOR, PRÉSIDENTE D'ELIPS.

373
entreprises
ont fait appel à Elips
en 2024

DISPOSITIF «PÉPINIÈRE»

LE PHOENIX ACCUEILLE SES PREMIERS TALENTS

Après avoir été sélectionnés par un comité d'agrément composé d'acteurs de l'accompagnement entrepreneurial, cinq porteurs de projet bénéficient désormais d'un cadre privilégié pour concrétiser leurs idées. Ils disposent d'un accompagnement individualisé assuré par Interfaces, ainsi que d'espaces de travail modernes (bureaux, ateliers, open space) proposés à tarifs préférentiels grâce au soutien de la CCPOM.

La pépinière s'adresse aux futurs créateurs comme aux entreprises de moins de trois ans et propose un accompagnement pouvant aller jusqu'à quatre ans, véritable tremplin pour lancer, structurer et développer une activité tout

en contribuant au dynamisme économique local.

La CCPOM est heureuse de soutenir ces jeunes entrepreneurs, dont l'énergie et la créativité nourrissent notre territoire.



BERTRAND DOHM

« MÊLER SPORT, RÉFLEXION ET PLAISIR AVEC LOGIC RUN »



Contact :
contact@bertcreation.com
www.bertcreation.com

Passionné d'innovation et fondateur de l'agence BERT CREATION, Bertrand Dohm a choisi d'allier communication, escape game et concepts événementiels. Son nouveau projet, Logic Run, incarne cette vision : il s'agit de parcours balisés jalonnés de QR Codes, accessibles via une application mobile gratuite. « Les participants doivent résoudre des énigmes de logique et d'observation, en marchant ou en courant, seul ou en groupe pour obtenir le meilleur score possible. Les challenges sont inédits sur chaque territoire et renouvelés à chaque saison. À l'issue du parcours, l'équipe obtient un score final qui combine la rapidité et la justesse des réponses », explique Bertrand.

C'est son expérience dans le tourisme et l'événementiel qui l'a amené à imaginer ce concept original. « On passe trop de temps derrière les écrans, explique-t-il. J'ai voulu transformer le smartphone en un outil positif qui incite à sortir, à bouger et à partager un moment. »

S'il a choisi d'intégrer le Phoenix, c'est pour donner de l'ampleur au projet : « Le cadre, l'accompagnement et le réseau me permettront de structurer Logic Run et de l'ancrer davantage dans le territoire. » Son ambition est claire : développer Logic Run à l'échelle nationale et fédérer une communauté d'utilisateurs.

CAROLE LABARRE

DES ATELIERS DE PHILOSOPHIE POUR GRANDIR ET S'OUVRIRE AUX AUTRES

Animée par sa passion pour la philosophie et l'éducation, Carole Labarre propose des ateliers de réflexion pour enfants, adolescents et parents. Loin des cours académiques, ses interventions visent à ouvrir des espaces d'échanges : apprendre à écouter l'autre, exprimer ses idées et développer la confiance en soi.

Ce projet est né de ses rencontres avec des parents, enseignants et enfants, tous en quête d'espaces pour réfléchir autrement. « J'ai voulu créer des moments où l'on apprend à ralentir, à se questionner et à vivre ensemble. »

Après deux ans de pratique sur le terrain, Carole ressent aujourd'hui le besoin de structurer son activité. « Le Phoenix est une vraie opportunité : bénéficier d'un accompagnement et d'une communauté dynamique, c'est essentiel pour aller plus loin. » Ses ambitions sont d'étendre ses ateliers sur le territoire, d'ouvrir son offre à de nouveaux publics et de multiplier les rencontres autour du vivre-ensemble.



Contact : labarrecarole@outlook.fr - facebook.com/letempsdegrandir - 06 98 77 81 55

BENOÎT PETRY

REDONNER VIE AUX SPIRITUEUX LORRAINS

Amoureux de sa région et passionné de spiritueux, Benoît se lance dans la création de la Distillerie « La Lotharingienne ». Son objectif : redonner vie à une tradition lorraine, celle des eaux-de-vie de fruits, tout en la modernisant avec des créations originales comme des rhums et des liqueurs fines. L'idée est née de son engagement associatif et de ses découvertes auprès des distillateurs artisans. « *J'ai voulu perpétuer ce savoir-faire, lui donner une identité forte et contribuer à faire rayonner notre région.* » Rejoindre le Phoenix était une évidence : « *La pépinière offre un cadre structurant, un accompagnement précieux et surtout une émulation collective. Cela me permet de ne pas avancer seul.* » Dans les prochains mois, et après avoir finalisé son installation, Benoit souhaite lancer ses premières productions et bâtir une marque de référence pour la Lorraine.



Contact : Distillerie La Lotharingienne - contact@la-lotharingienne.fr - www.la-lotharingienne.fr

NICOLAS BRUAUX

AGIR LOCALEMENT POUR REDUIRE LES DÉCHETS

Engagé de longue date dans la réduction des déchets, Nicolas Bruaux a fondé 5R Environnement pour proposer des solutions locales, concrètes et durables. Son entreprise repose sur trois piliers : développer des filières de réemploi (comme celle des livres), déployer des composteurs collectifs, et accompagner les collectivités par des études et actions de terrain. « *Chaque Français produit environ 600 kg de déchets par an, rappelle-t-il. Je veux montrer qu'il existe des alternatives simples et accessibles pour réduire ce chiffre.* » Le Phoenix est pour lui un cadre stimulant et collaboratif : « *Travailler avec d'autres entrepreneurs permet d'échanger et de s'entraider. J'attends aussi des conseils stratégiques et des mises en relation pour développer mon projet.* » Son ambition est de s'intégrer pleinement dans le paysage local et de créer des synergies durables avec les collectivités et habitants du territoire.



Contact :
07 83 74 69 84



CAROLINE SCHMITT

RÉVÉLER LE POTENTIEL POUR TRANSFORMER LES PARCOURS



Passionnée par l'humain, Caroline Schmitt a fondé « Coache moi si tu peux », un cabinet qui allie coaching, bilans de compétences et conseil RH pour accompagner individus et entreprises à se développer et atteindre leurs objectifs. Son offre repose sur trois piliers :

- Bilan de compétences : aider chacun à identifier ses talents, clarifier son projet professionnel et renforcer sa confiance en soi.
- Coaching de recrutement : préparer les candidats à réussir leurs entretiens et valoriser leur parcours.
- Conseils et stratégie RH : accompagner les entreprises dans la structuration de leur politique RH et la mise en place de solutions adaptées à leurs besoins.

« *J'ai traversé moi-même des périodes de doute et d'incertitude. Aujourd'hui, c'est cette expérience qui me guide : aider chacun à se reconnecter à ses forces, prendre confiance et franchir ses propres barrières* », raconte-t-elle.

Installée au Phoenix, Caroline bénéficie d'un environnement collaboratif et stimulant, où l'échange avec d'autres entrepreneurs nourrit ses idées et renforce sa créativité. La pépinière lui permet de sécuriser sa croissance tout en élargissant son offre avec des formations et ateliers



pour entreprises et particuliers. Pour Caroline, entreprendre, c'est aussi agir localement : tisser des liens solides avec les acteurs économiques du territoire et partager son expertise pour inspirer et soutenir ceux qui cherchent à se réinventer. Sa conviction : valoriser l'humain, c'est transformer les projets, les carrières... et parfois, toute une communauté.

Contact : Tél : 06 41 66 17 08 - contact@coachemoisitupeux.com
www.coachemoisitupeux.com - www.linkedin.com/in/caroline-schmitt-9a194434/

Ces cinq portraits montrent la richesse et la diversité de l'entrepreneuriat local : innovation numérique, éducation, artisanat et transition écologique. Grâce au Phoenix, la CCPOM offre à ces jeunes entreprises un cadre structurant, un réseau actif et un écosystème propice à leur réussite.

Plus d'infos : Le Phoenix – Rue André Marie Ampère – 57 360 AMNEVILLE - 03 87 51 64 00
contact@lephoenix-entreprendre.fr - <https://lephoenix-entreprendre.fr/contact/>

PHOENIX, UN LIEU QUI RAYONNE AU-DELÀ DE LA PÉPINIÈRE

Le Phoenix n'accueille pas seulement des jeunes pousses en pépinière : il attire aussi des entrepreneurs indépendants et des télétravailleurs, séduits par l'énergie du lieu, ses espaces de travail et les rencontres qu'il favorise. Zoom sur deux d'entre eux : Victor et Elodie, qui fréquentent régulièrement ce pôle entrepreneurial atypique.



VICTOR

METTRE LES ENTREPRISES EN MOUVEMENT

À proximité du Luxembourg, Victor a fondé Offshot, une agence de création vidéo qui accompagne les entreprises dans leur communication et l'optimisation de leurs process. Publicités, vidéos internes, contenus digitaux, clips... Offshot ne se contente pas de produire des images. L'agence se positionne comme un partenaire de solutions, en identifiant les besoins précis de chaque structure et en proposant des formats adaptés.

L'objectif est clair : mettre en mouvement l'image des entreprises, pour transmettre un message clair, impactant et créatif, tout en apportant des réponses concrètes à leurs enjeux.

Contact : <https://offshot.fr/>

ÉLODIE

DONNER VIE AUX MONDES IMAGINAIRES

Élodie est graphiste, illustratrice et auteure, passionnée par les mondes imaginaires. Elle crée des univers où l'image et les mots se rencontrent, en accompagnant auteurs et entrepreneurs dans la mise en page de leurs ouvrages, la création de leur identité visuelle ou l'illustration de leurs histoires.

Son projet phare, Le grimoire des mondes oubliés, illustre



parfaitement son approche :

mêler rigueur technique et sensibilité artistique pour concevoir des créations uniques, poétiques et immersives.

Si elle a choisi de rejoindre le Phoenix, c'est avant tout pour son cadre chaleureux, son ambiance conviviale et l'énergie bienveillante qui y règne : « On s'y sent accueilli, accompagné et libre de développer ses projets dans un environnement stimulant », confie-t-elle.



Contact :
elodie.byczek57@gmail.com - Instagram : [be_byelodie](https://www.be-byelodie.free.nf)
<https://www.be-byelodie.free.nf>

Un lieu qui inspire et rassemble

Avec ces talents et bien d'autres, le Phoenix s'affirme comme un lieu d'inspiration et de rencontres au service des entrepreneurs du territoire.

ACCOMPAGNER UNE ENTREPRISE JUSQU'À SA RÉUSSITE

Depuis de nombreuses années, la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle a engagé un partenariat avec Initiative Lorraine Nord. L'objectif : aider les créateurs ou les repreneurs d'entreprises en leur donnant une aide décisive dans le financement de leur dossier, via un prêt d'honneur sans intérêts et sans garanties personnelles. Rencontre avec la chargée de mission Mathilde Feliksak et l'assistante administrative Pauline Crétual.

Accompagner une entreprise jusqu'à sa réussite économique. Un pari que relève Initiative Lorraine Nord sur un territoire étendu qui comporte six communautés de communes, du Coeur de Pays-Haut en passant par le Grand Longwy jusqu'au Pays Orne Moselle, « *la seule située en Moselle* », indique d'emblée Mathilde Feliksak, chargée de mission Initiative Lorraine Nord. Celle qui remplace Leslie Mercier qui a suivi les projets jusqu'à maintenant, est ravie d'intervenir sur « *un secteur sur lequel il se passe beaucoup de choses. Paradoxalement, il y a assez peu de projets au regard du dynamisme du territoire. C'est pour cette raison que nous comptons, dans les mois à venir, renforcer davantage notre présence* », poursuit Mathilde Feliksak. Aidée de l'assistante administrative Pauline Crétual, elle tient deux permanences par mois au Phoenix, le pôle entrepreneurial et de coworking situé à Amnéville. « *Nous faisons également partie du comité d'agrément pour les nouveaux venus à la pépinière d'entreprises. Cela permet d'avoir une vue d'ensemble des projets et de nouer des liens plus directs avec les dirigeants.* » Initiative Lorraine Nord ne s'interdit aucun secteur d'activité, à quelques exceptions (l'immobilier, vente de tabac, sidérurgie, import-



Mathilde Feliksak, responsable Initiative Lorraine Nord et Pauline Crétual, assistante administrative.

export, achat-revente). « *Nous sommes en mesure de suivre tous les projets, que ce soit de l'artisanat, du commerce, des loisirs ou du paramédical.* »

PRÊTS TRANSITIONS

Bon à savoir, il n'y a pas que les entreprises en création qui peuvent avoir recours au prêt d'honneur qui s'échelonnent de 1 500 à 30 000 €. « *Nous avons ouvert*

nos statuts au prêt transition. En d'autres termes, une entreprise qui existe depuis une quinzaine d'années et qui a un projet de développement, a l'opportunité de venir nous consulter. » Parmi les actions mises en place en 2025-2026, notons la volonté de suivre davantage les porteurs de projets 2 mois, 6 mois et 1 an après le déblocage du prêt. La mise en place d'un parrainage pour aiguiller les nouveaux chefs d'entreprise ainsi que l'organisation de temps forts : afterworks, assemblée générale et barbecue des entrepreneurs. « *En 2024, nous avons suivi douze entrepreneurs sur la CCPOM. En 2026, un projet d'envergure va voir le jour sur la base de loisirs. Il permettra la création de 14 emplois et nous l'avons soutenu à hauteur de 45 000 €* », conclut Mathilde Feliksak. Enfin, sachez que 84 % des entreprises soutenues par les associations Initiative France sont toujours en activité, trois ans après leur création. À bon entendre.*

*Avec l'apport de BPI France, partenaire d'Initiative Lorraine Nord.

Initiative Lorraine Nord en chiffres

72 dossiers présentés

59 projets financés

160 emplois créés ou maintenus

570 100 € prêt Initiative

Prêt BPI de 379 400 €

Montant moyen du prêt d'honneur
7 500 €

6 517 064 € de prêt bancaire
associé

Pour 1 € de prêt d'honneur, les
banques accordent 12,80 € de
prêt bancaire (effet levier)

UN DISPOSITIF POUR CONTINUER À SE DIVERSIFIER

Depuis 2023, Sacha Camarda s'est lancé dans l'aventure dans l'entrepreneuriat. Installé à Amnéville, le jeune traiteur a fait appel au dispositif AMIE 57 pour développer sa société.

Après cinq années de salariat – trois pour le groupe Bocuse et deux dans le secteur en tant que second et chef de partie – Sacha décide de se lancer. « À cette époque, j'étais obligé d'observer une convalescence puisque j'avais eu un accident aux sports d'hiver. Cet arrêt forcé a été un déclic. » Ainsi est né Orfèvre Traiteur. « Le nom s'est rapidement imposé. Je voulais travailler les produits autrement, les sublimer. En clair, faire du sur-mesure », se souvient le fondateur. Dès l'origine, Sacha et Luc, son associé qui est aussi son père, ont démarché les professionnels de leur secteur, « le zoo d'Amnéville et Kinopolis », pour ne citer qu'eux. Le bouche-à-oreille fait le reste. « Nous avons intéressé rapidement d'autres clients et proposons des prestations comme des cocktails dînatoires. » L'activité qui se porte bien, amène Sacha depuis le début de l'année 2025 à se diversifier. « Nous investissons désormais dans les mariages. »

UNE AIDE DE 9 000 €

Un développement qui va de pair avec un accroissement des besoins de l'entreprise. D'où le recours à l'AMIE 57, dispositif



« NOUS AVONS PRIS CONTACT AVEC LA COLLECTIVITÉ POUR EN SAVOIR PLUS. UNE CHARGÉE DE MISSION S'EST DÉPLACÉE ET NOUS A ACCOMPAGNÉ DANS LE MONTAGE DE NOTRE DOSSIER. »

SACHA CAMARDA, ENTREPRENEUR



créé par Moselle Attractivité et co-financé par la CCPOM, qui a vocation à soutenir les entreprises dans le cadre de leurs investissements immobiliers pour toutes les opérations portant sur la création, la rénovation ou l'extension d'une activité. « C'est mon père qui a pris contact avec la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, prescripteur du dispositif sur notre territoire, pour en savoir plus. Une chargée de mission s'est déplacée et nous a accompagné dans le montage de notre dossier. » Objectif : l'aménagement d'une pièce supplémentaire au sein du laboratoire, « de sorte à bénéficier également de bureaux et de vestiaires pour le personnel futur. » Sur une enveloppe de 30 000 €, les Camarda père et fils, ont obtenu une enveloppe globale de 9 000 € HT, soit 30 % de la somme. Une extension bienvenue qui vient s'ajouter aux 96 m² existants et qui va permettre à la jeune entreprise de poursuivre son ascension.

PREMIÈRE ÉDITION DU LABEL « ÉCO-DÉFIS » SUR LE TERRITOIRE DE LA CCPOM !



La Communauté de Communes du Pays Orne Moselle lance, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Moselle, la première édition des « Éco-défis » sur son territoire. L'opération est destinée à accompagner les artisans et artisans-commerçants vers une transition environnementale concrète et accessible.

QU'EST-CE QUE LE LABEL « ÉCO-DÉFIS » ?

Le label « Éco-défis » propose d'accompagner et de valoriser les entreprises artisanales qui s'engagent et agissent pour réduire leur impact environnemental. Pour être labellisés, les candidats volontaires doivent relever des défis concrets parmi plusieurs thématiques : tri des déchets, réduction des consommations d'eau ou d'énergie, transports, responsabilité sociétale, etc.

POURQUOI PARTICIPER ?

S'engager dans les « Éco-défis », c'est :

- Bénéficier d'un diagnostic initial, ainsi que d'un accompagnement gratuit et personnalisé,
- Recevoir un label et disposer d'outils de communication pour valoriser vos actions et attirer une nouvelle clientèle,
- Mieux maîtriser certains coûts et faire des économies,

- Contribuer à une initiative locale de dynamisation du territoire et agir concrètement en faveur de l'environnement.

Vous êtes artisans ou artisans-commerçants et vous avez déjà mis en place ou souhaitez adopter des bonnes pratiques écoresponsables dans votre entreprise ? Le label « Éco-défis » est fait pour vous !

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Communauté de Communes du Pays Orne Moselle

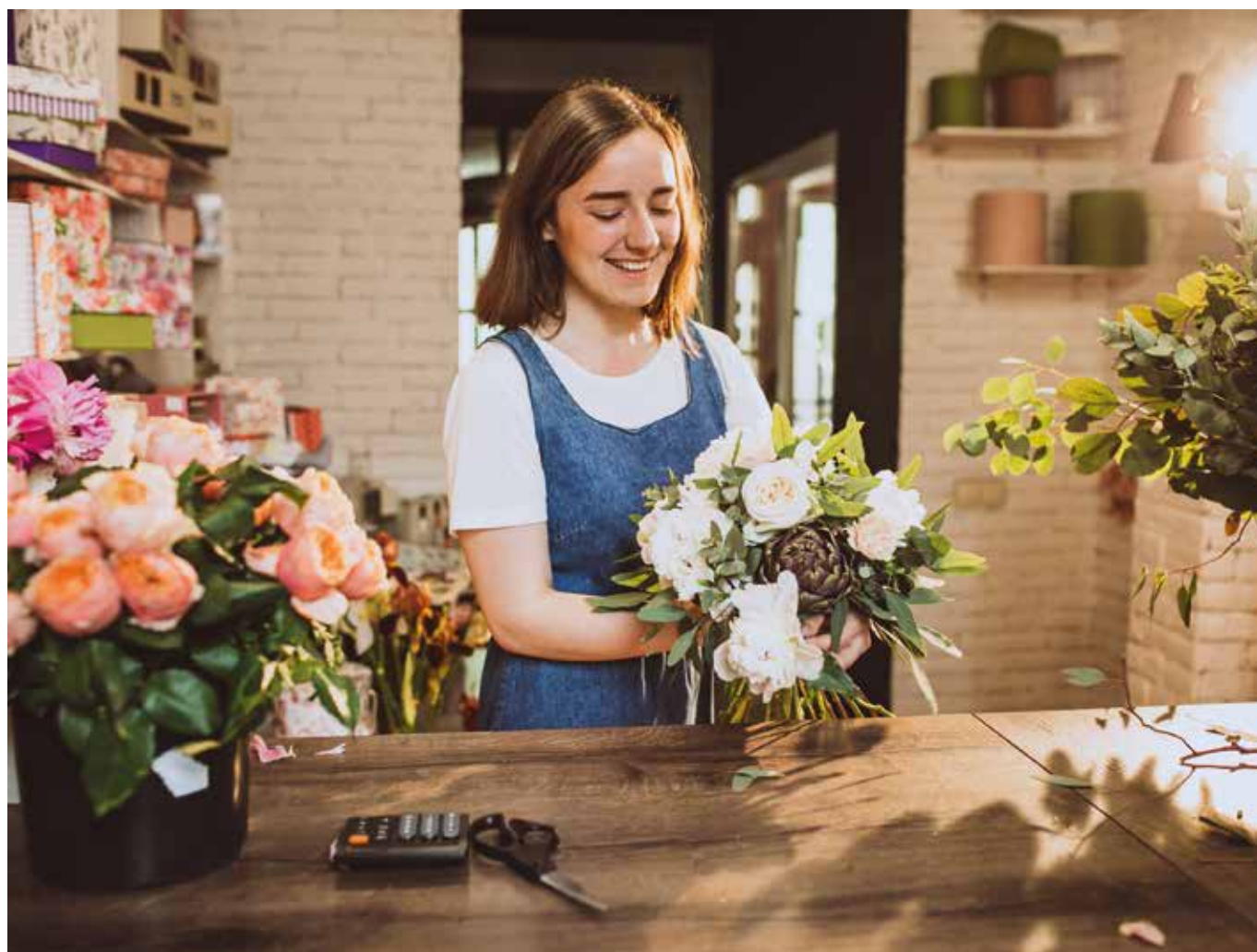
Amandine GOUSTIAUX :

a.goustiaux@ccpom.fr – 03 87 58 36 93

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Moselle

Nicolas PINOCHE :

npinoche@cma-moselle.fr – 03 87 39 31 96



© Freepik

Déchets ménagers

DES FÊTES PLUS LÉGÈRES

5 ASTUCES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

Photos : Freepik



Les fêtes de fin d'année sont un moment de partage et de convivialité, mais elles génèrent aussi beaucoup de déchets : emballages, restes alimentaires, décorations éphémères... Voici quelques idées simples pour célébrer tout en limitant notre impact sur l'environnement.

1. PRIVILÉGIER LES EMBALLAGES RÉUTILISABLES OU RECYCLABLES

Optez pour des boîtes en métal, des sacs en tissu ou du papier kraft pour emballer vos cadeaux. Évitez le papier brillant ou métallisé, difficile à recycler. Pensez aussi aux furoshiki, ces jolis tissus japonais qui servent à emballer et à décorer en même temps !

2. CUISINER MALIN POUR ÉVITER LE GASPILLAGE

Préparez des quantités adaptées en utilisant des outils comme le « calculateur de portions » disponible sur internet. Transformez les restes en soupes, tartes ou plats du lendemain. Et pourquoi ne pas organiser un « repas partagé » avec vos voisins pour éviter les surplus ?

3. DÉCORER AVEC CRÉATIVITÉ ET DURABILITÉ

Remplacez les guirlandes et décorations jetables par des éléments naturels (branches, pommes de pin, bougies) ou des créations maison (origami, couronnes en papier recyclé). Les décorations en tissu ou en bois peuvent être réutilisées pendant plusieurs années.



© Freepik

4. OFFRIR DES CADEAUX IMMATÉRIELS OU DURABLES

Un bon pour une activité partagée, une séance photo en famille chez un photographe, un abonnement à une bibliothèque ou à un cours, un objet d'occasion ou fait main... Les idées ne manquent pas pour faire plaisir sans accumuler d'objets superflus.

5. TRIER ET COMPOSTER

Mettez en place un bac de tri visible pendant les repas pour faciliter le recyclage des bouteilles en verre, canettes et emballages. Pour les déchets organiques, le compostage (même en appartement avec un lombricomposteur) est une solution idéale.



EN ADOPTANT CES PETITS GESTES, CHACUN PEUT CONTRIBUER À DES FÊTES PLUS RESPECTUEUSES DE LA PLANÈTE, TOUT EN GARDANT LA MAGIE DE NOËL ET DU NOUVEL AN.

RECYCLAGE

QUE FAIRE DE SON SAPIN APRÈS LES FÊTES ?

Pensez à le recycler ! Pour cela, vous pouvez soit l'apporter en déchèterie, soit profiter d'un service dédié proposé par certaines mairies. Renseignez-vous en mairie, à la CCPOM, sur Panneau Pocket pour connaître le lieu de dépôt le plus proche de chez vous.

Les sapins doivent être sans décoration et sans sac plastique (sac à sapin compostable accepté). Ils seront alors broyés puis dirigés vers une plateforme de compostage pour être valorisés.

POURQUOI RECYCLER SON SAPIN ?

Plutôt que d'être incinérés avec les ordures ménagères, les sapins, comme les déchets verts, peuvent être valorisés en compost, ce qui est plus écologique et réduit la quantité de déchets à incinérer. Le compost ainsi produit contribue au retour au sol de la matière organique.

RAPPEL : le brûlage à l'air libre est interdit et participe à la pollution de l'air.



© Pexels



VERSION DÉMATÉRIALISÉE

Calendriers de collecte 2026

Les calendriers de collecte sont dématérialisés pour réduire la consommation de papier et l'impact de leur distribution. Dès le mois de décembre, retrouvez les calendriers de collecte 2026 en téléchargement sur le site internet ccpom.fr. Le calendrier de votre secteur pourra également vous être envoyé par mail ou par courrier sur simple demande au service Déchets Ménagers : servicedechets@ccpom.fr ou 03 87 58 32 32 puis tapez 1.

BONNES PRATIQUES

À TRAVERS NOS FORÊTS, COMPRENDRE NOS ENJEUX DE TERRITOIRE

Un matin d'automne, la lumière traverse la canopée et danse sur le tapis de feuilles.

Le chant des oiseaux se mêle au bruissement du vent, et l'air embaume d'humus.

La forêt semble éternelle... et pourtant, elle vacille, fragilisée par la sécheresse, les maladies, les insectes ravageurs et le climat qui s'emballe.

Descente de cime chez les hêtres, les frênes succombent à la chalarose, et les épicéas disparaissent à la suite des attaques successives des scolytes. Ça, ça se passe chez nous, dans nos forêts ! Bref, la forêt est en pleine crise sanitaire... ! Et ces fragilités rendent certaines zones potentiellement risquées pour les promeneurs et les travailleurs forestiers.

Heureusement, ici nos sols sont riches, et nos forêts sont composées d'un panel d'essences et d'âges. Cette diversité, c'est leur force.



© Jacques Chaussée

LA MULTIFONCTIONNALITÉ DES FORÊTS

Pour accompagner nos forêts, l'ONF, gestionnaire des forêts domaniales et communales, veille à préserver leurs multiples fonctions : conserver leur vocation de réservoir de biodiversité, produire du bois de manière durable pour nos besoins quotidiens, et permettre au public de profiter de ses bienfaits (promenade, vélo, course à pied...). Tout cela en recherchant le juste équilibre afin de faire cohabiter ces trois enjeux au sein d'une même forêt. C'est ce que l'on appelle la multifonctionnalité.

ACCOMPAGNER LA NATURE DANS UN MONDE TRANSFORMÉ

S'il y a bien un sujet qui fait débat, c'est celui de la chasse, mais on sait qu'elle est aujourd'hui devenue nécessaire pour préserver un certain équilibre. « *Sans régulation, certaines populations animales peuvent déséquilibrer la régénération naturelle des arbres et fragiliser les écosystèmes. Il ne s'agit pas de dominer la nature, mais de l'accompagner dans un monde que nous avons profondément transformé... Chaque action doit être réfléchie pour préserver la biodiversité tout en permettant à la forêt de se renouveler* », précise Jacques Chaussée, chef technicien forestier ONF.

UNE MOSAÏQUE QUI FAIT LA FORCE DES FORÊTS

On parle également de « forêt mosaïque », une approche sylvicole adaptée au dérèglement climatique. Son objectif : diversifier les essences, varier les modes de sylviculture (futaie régulière ou irrégulière), préserver le vieux bois et sanctuariser certains espaces laissés à la libre évolution (îlots de sénescence), essentiels pour la faune et la flore mais interdits au public.

La gestion forestière encourage la régénération naturelle, et seulement lorsque cela est nécessaire, la plantation d'essences adaptées au réchauffement climatique issues de semences récoltées géographiquement plus au Sud. C'est ce qu'on appelle « *la migration assistée de proximité*. »

On cherche également à laisser vieillir certains arbres au-delà de leur diamètre d'exploitabilité dans des îlots de vieillissement ou encore conserver les arbres qui offrent un intérêt pour la biodiversité notamment les arbres à cavité qui offrent un refuge pour les oiseaux, insectes, champignons... Eux, on ne les touchera plus ; ce sont « les arbres bio » marqués d'un triangle chamois inversé.

Et puis, il y a les chemins fréquentés par le public. Des secteurs qu'on veillera à sécuriser au mieux, au gré des problématiques sanitaires de plus en plus préoccupantes...

CHACUN A UN RÔLE À JOUER

Ce travail d'équilibriste du forestier constitue une véritable épreuve d'humilité dans un contexte de dépérissement de nombreuses essences et d'incertitude de l'avenir. Il est, en quelque sorte, « *au chevet de la forêt* ». Il la connaît, l'observe, la sent, la ressent, et la voit évoluer, changer... rapidement... trop rapidement...

A ce défi, nous pouvons tous apporter notre contribution, notre « *rôle de petit colibri* », pour aider les forêts à bien vieillir et continuer à nous offrir des lieux de ressourcement et d'émerveillement.

« *Tout le monde voit la forêt, mais personne ne la regarde vraiment. Pour la protéger, il faut la connaître, comprendre les écosystèmes, l'impact de nos actions et leurs vulnérabilités. Éduquer et sensibiliser, c'est la clé.* » Jacques Chaussée, Chef technicien forestier ONF

ADOPTONS LES BONNES PRATIQUES EN FORÊT :

Pour votre sécurité :

- Restez sur le tracé des sentiers balisés
- Informez d'autres personnes de votre itinéraire
- Ne grimpez pas sur les tas de bois, ceux-ci peuvent s'écrouler si on les escalade
- Soyez vigilant près des branches cassées et des arbres affaiblis qui peuvent tomber à tout moment
- En période de chasse renseignez vous sur les dates de battues
- Veillez à être visible et respecter la signalétique. Pour rappel, la majorité des routes forestières sont fermées à la circulation des véhicules motorisés (sauf ayants droits)
- Privilégiez les vêtements de couleur claire (manche longue, pantalon) et après votre balade, pensez à vérifier l'absence de tiques.

Pour le respect de la nature :

- Restez discret : pas d'arrachage, de piétinement, de nuisances sonores
- Gardez vos chiens à vos pieds pour ne pas perturber la faune
- Laissez le bois mort, il constitue un refuge pour champignons, insectes et oiseaux, et un facteur de fertilité pour le sol
- Préservez la tranquillité des espaces sensibles : les îlots de sénescence, zones humides, pelouses calcaires et autres zones remarquables
- Ne laissez aucune trace de passage (emportez vos déchets)
- Face aux risques d'incendie : les feux, cigarettes et barbecues sont interdits en forêt

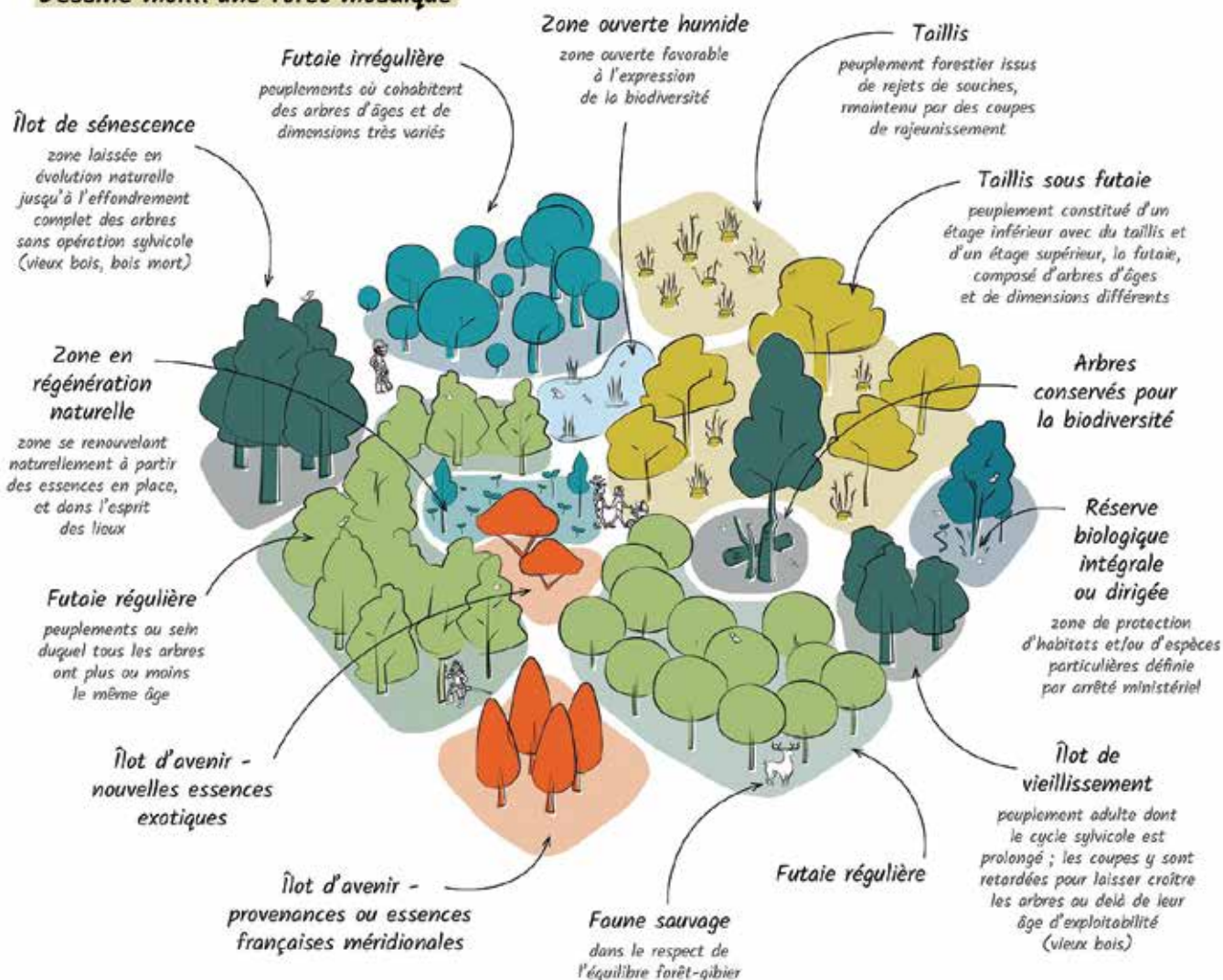
TRAME FORESTIÈRE : RELIER LES MASSIFS

Les trames forestières s'inscrivent dans la démarche Trame Verte et Bleue portée par la CCPOM, qui engage un diagnostic du territoire pour aboutir à un plan d'actions destiné à favoriser les continuités écologiques.

Dans les forêts, relier les différents massifs et parcelles boisées via des corridors écologiques constitue un enjeu essentiel : ces connexions permettent aux espèces de se déplacer, de se nourrir, de se reposer et de se reproduire, assurant ainsi le bon déroulement de leur cycle de vie.

Vous souhaitez en savoir plus sur la biodiversité et les enjeux des « Trames Vertes et Bleues » ? Consultez le programme du Cap'Orne qui se consacre à cette thématique.

Dessine moi... une forêt mosaïque



FRANCE RÉNOV'

POUR ÉVITER LES ARNAQUES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES !

REFUSEZ LE DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

Le démarchage téléphonique en matière de rénovation est interdit par la loi. Si votre interlocuteur dit travailler pour l'Anah ou l'Etat et vous propose des aides ou des travaux entièrement pris en charge, il s'agit d'une fausse déclaration.

MÉFIEZ-VOUS DES OFFRES TROP BELLES POUR ÊTRE VRAIES

Notamment les offres à 1€ ou les ristournes dissimulées, en échange d'un panneau publicitaire ou d'un témoignage vidéo. Elles cachent souvent des travaux de mauvaise qualité et peuvent vous coûter très cher.

NE SIGNEZ RIEN SOUS LA PRESSION

Les personnes mal intentionnées font tout pour vous faire signer immédiatement. Prenez le temps de comparer plusieurs devis et de lire attentivement chaque document.

NE TRANSMETTEZ PAS VOS DONNÉES PERSONNELLES

Ni au téléphone, ni à un simulateur en ligne. Vos identifiants fiscaux et bancaires peuvent être utilisés pour usurper votre identité et déposer une demande d'aide à votre nom.



France Rénov' c'est un service public neutre et gratuit, des conseils sur les travaux et les aides, une orientation vers les acteurs de qualité avec des conseillers qui sont là pour sécuriser votre projet !
Vous pouvez contacter votre conseiller France Rénov' au 03 87 58 32 32



COPROPRIÉTÉ

Être accompagné !

L'ADIL anime un dispositif départemental, le POPAC (Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriétés), qui consiste à accompagner gratuitement des copropriétés présentant des signes de fragilité. Ce programme est cofinancé par le Département de la Moselle et l'Anah.

Votre copropriété n'est pas immatriculée ? Difficulté à mobiliser les copropriétaires ? Problèmes d'impayés ? Pas de syndic ?

Le POPAC peut vous accompagner en vous conseillant, en vous informant et en vous aidant dans les démarches à suivre pour votre copropriété.

Votre copropriété présente des dégradations du bâti ? Elle est mal isolée ? Vos consommations d'énergie explosent ?

Le POPAC peut vous accompagner à initier un projet de travaux.

Contact :
ADIL 57
contact.copropriete@adil57.fr
03 87 50 02 62



© Freepik



**France
Rénov'**

Rénovation
énergétique

Adaptation
du logement

Sortie
d'indécence*

Gardez le sourire !

France Renov' vous accompagne dans vos travaux de rénovation
Permanences les mardis de 14h à 17h

France Services
Sainte-Marie-aux-Chênes
le 1er mardi du mois

06 janvier 2025,
03 février 2025,
03 mars 2025, ...

France Services
Moyeuve-Grande
le 2ème mardi du mois

13 janvier 2025,
10 février 2025,
10 mars 2025, ...

France Services
Marange-Silvange
le 3ème mardi du mois

20 janvier 2025,
17 février 2025,
17 mars 2025, ...

Pour prendre rendez-vous :

logement@ccpom.fr



03 87 58 32 32

Toutes les dates de l'année
sur le site internet ccpom.fr

*sortie de la situation de "logement indécents" par l'attribution d'aides pour la réalisation de travaux
tels que rénovation du réseau électrique, changement de toiture, renforcement des fondations, ...

Services à la population

PERMANENCES A.I.D.E.

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI OU UN COMPLÉMENT D'ACTIVITÉ ?

L'association « A.I.D.E » se rapproche des demandeurs d'emploi du territoire ! En partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, « A.I.D.E » propose des permanences décentralisées dans les Maisons de Services au Public et les antennes emploi.

Objectif : faciliter l'accueil, l'accompagnement et l'accès à des missions.

PERMANENCES À :

MOYEUVE-GRANDE : chaque 1^{er} lundi du mois de 9h à 12h

à la Maison des Services au Public – 1 rue Maurice Thorez

SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES : chaque 1^{er} lundi du mois de 14h à 16h30

à la Maison des Services au Public – 2b place François Mitterrand

MARANGE-SILVANGE : chaque 1^{er} mercredi du mois de 14h à 16h30

à la Maison des Services au Public – 40 rue de la République

ROMBAS : chaque 1^{er} jeudi du mois de 14h à 16h30

à la Maison des Services au Public – 1 place de l'Hôtel de Ville

AMNÉVILLE : chaque 1^{er} vendredi du mois de 9h

à 12h à l'antenne emploi – 34 rue des Romains

*Pour plus d'informations, contactez A.I.D.E :
27 rue de la Gare, 57300 Hagondange - 03 87 70 11 12
contact@aide57.com - www.aide57.com*



INAUGURATION

LE NOUVEL ESPACE FRANCE SERVICES À MARANGE-SILVANGE

L'ouverture de ce nouvel Espace France Services illustre concrètement l'engagement de la Communauté de Communes en faveur de la proximité, de l'inclusion et de l'égalité d'accès aux droits.



Inaugurés en présence d'élus locaux et de partenaires institutionnels, les locaux situés 40, rue de la République sont mutualisés avec la commune de Marange-Silvange, qui y a également installé une Agence Postale.

Pour rappel, à moins de 30 minutes de chez vous, France services est un guichet unique qui donne accès, dans un seul et même lieu, aux principaux organismes de services publics et vous accompagne dans toutes vos démarches du quotidien.

Contact :
07 84 63 30 95 – d.clausse@ccpom.fr
07 84 72 20 48 - f.diha@ccpom.fr
06 44 97 24 73 - a.russotti@ccpom.fr
06 41 44 71 96 - m.tripodi@ccpom.fr

ZOOM SUR

LE RELAIS PETITE ENFANCE POM D'API

Lieu d'information et d'animation neutre et gratuit, il favorise le lien entre les parents, les assistants maternels (ou auxiliaires parentaux à domicile) et les enfants à travers l'échange, l'écoute et le conseil. C'est également un lieu de ressources et de rencontres entre professionnels qui favorise la socialisation des enfants.

POUR QUI ?

Il s'adresse aux habitants de la CCPOM :

- Assistants maternels ou auxiliaires parentaux à domicile,
- Futurs parents ou parents employeurs,
- Enfants confiés aux assistants maternels et aux auxiliaires parentaux,
- Toute personne intéressée par le domaine de la petite enfance et les métiers de l'accueil familial

QUELS SONT LES SERVICES PROPOSÉS ?

Pour les assistants maternels et auxiliaires parentaux à domicile :

- Informations sur votre statut, vos droits, vos obligations
- Conseil dans vos relations avec les parents employeurs et les enfants
- Possibilité de rencontrer d'autres professionnels
- Accompagnement professionnel (soirées d'échanges et d'informations)
- Animations collectives en matinée avec les enfants qui vous sont confiés
- Mise à disposition de revues professionnelles en consultation sur place ou par un système de prêt

Pour les futurs parents ou parents employeurs :

- Présentation des différents modes d'accueil (individuels et collectifs) proposés sur le territoire de la CCPOM
- Mise à disposition de la liste des assistants maternels du territoire et possibilité d'apparaître sur une liste de parents à la recherche d'un assistant maternel afin d'être contacté en parallèle
- Informations sur vos droits et devoirs en tant que parent employeur
- Ecoute en cas de difficultés dans vos fonctions d'employeur

Pour les enfants :

Des temps collectifs pour partager avec d'autres enfants des jeux ou des activités (ex : peinture, pâte à modeler, éveil musical, baby-gym, conte, relaxation) et des moments de fête (Carnaval, Noël, pique-nique, ...) accompagnés de leur assistant maternel ou auxiliaire parental.

Le planning est disponible au RPE sur demande et envoyé chaque trimestre aux assistants maternels du territoire. Inscription obligatoire. Nombre de places limité.

Mise à disposition des salles de jeux des deux antennes du RPE :

Pour venir passer un moment de jeux libres avec vos enfants ou les enfants que vous accueillez, la salle de jeux de chaque antenne est mise à disposition lors des temps de permanence (à vérifier le jour de votre venue par un appel vers nos services car les temps de permanence sont susceptibles d'être modifiés) Ces temps se déroulent sans inscription. Le nombre de personnes est toutefois limité en fonction des règles de sécurité liées à la superficie des locaux.



© Freepik

COMMENT CONTACTER LE RELAIS PETITE ENFANCE ?

Permanences téléphoniques : (horaires susceptibles d'être modifiés en fonction des nécessités du service)

AMNÉVILLE : 03 87 71 40 94

dans les locaux du Multi-Accueil « La Forêt Enchantée », rue Pasteur

Lundi : 8h30-12h / 13h-16h30

Mardi : 13h-16h30

Mercredi : 13h-16h30

SAINTE-MARIE-AUX-CHENES : 03 87 61 23 62

dans les locaux de la Maison des Services Publics, 2B place François Mitterrand

Mardi : 8h30-12h

Mercredi : 13h-16h30

Vendredi : 8h30-12h / 13h-16h30

Accueil sur rendez-vous :

Amnéville : Mercredi matin

Sainte-Marie-aux-Chênes : Mardi après-midi

Adresse mail : rpe@ccpom.fr

Téléphone portable : 06 56 88 83 13

Pour des informations sur les aides de la Caf et les différents modes de garde : www.mon-enfant.fr

Atelier Parentalité Numérique

**THÈME :
LES RÉSEAUX SOCIAUX**

Ouvert à tous

ATELIER GRATUIT

Renseignements et inscriptions
auprès de la conseillère numérique

CLAUDINE DRIANT : 06 56 83 49 21 - c.driant@ccpom.fr

EN DÉCEMBRE 2025 ET JANVIER 2026

de 17h30 à 19h

- MERCREDI 10/12** > **CENTRE SOCIAL ET CULTUREL "L'ESCALE"**
3 place Leclerc à Moyeuve-Grande
- JEUDI 18/12** > **MAISON DU LIEN SOCIAL**
2a rue Maréchal Lyautey à Rombas
- MARDI 06/01** > **MAISON DES SERVICES PUBLICS**
2B place F. Mitterrand à Sainte-Marie-aux-Chênes
- JEUDI 08/01** > **FRANCE SERVICES**
40 rue de la République à Marange-Silvange

ACCOMPAGNER LES ENFANTS VERS UNE PREMIÈRE RENTRÉE SEREINE

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), un engagement fort a été pris pour développer et renforcer les services aux familles sur l'ensemble du territoire. Parmi les priorités identifiées : favoriser l'adaptation des jeunes enfants aux différents lieux de vie qu'ils seront amenés à fréquenter (école, cantine, accueil périscolaire, etc).



Les premières actions concrètes ciblent un moment charnière dans la vie de l'enfant : la première rentrée en maternelle. Véritable étape symbolique, ce passage de l'univers de la petite enfance à celui de l'école peut être source d'appréhension, tant pour les enfants que pour leurs parents.

Créer des ponts entre ces mondes est essentiel pour assurer une continuité éducative et un accompagnement cohérent du développement de l'enfant. Cela passe notamment par une meilleure connaissance mutuelle des professionnels, le partage d'expériences et la mise en commun d'outils pédagogiques.

Un dispositif **d'actions passerelles** a été mis en place par un groupe de travail, permettant aux enseignants de petite et toute petite section de visiter les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), et réciproquement, aux éducateurs de jeunes enfants de découvrir l'univers de l'école maternelle.

Ces visites croisées s'appuient sur des grilles d'observation élaborées en commun, centrées sur le développement global de l'enfant. Objectif : instaurer un socle de réflexion partagé, favorisant des échanges riches et concrets entre professionnels.

En complément, chaque école du territoire élabore un livret passerelle, qui présente les différents espaces de vie de l'établissement. Il est ensuite mis à disposition dans les crèches et présenté aux enfants accueillis par les assistantes maternelles. Ce support contribue à familiariser les tout-petits avec leur futur environnement scolaire – si celui-ci est implanté sur le territoire – et à amorcer un lien affectif avec leur future école.

La collaboration ainsi amorcée promet de belles initiatives à venir, qui ne manqueront pas d'être partagées dans les prochaines éditions du magazine.

MOTS D'ENFANTS

QUAND L'INNOCENCE DÉSARME LES ADULTES...

Les rencontres organisées cette année ont donné lieu à de jolis moments de spontanéité.

Comme cet enfant, surpris de voir sa maîtresse à la crèche un mercredi matin :

« Mais qu'est-ce que tu fais là, toi ?! »

Ou cette petite fille, malicieuse, lançant à la vue des enseignantes :

« Oh non ! Voilà encore des vieilles ! »

Des perles d'enfance qui rappellent que derrière chaque projet sérieux se cachent aussi des éclats de rire partagés !

Transition écologique

RETOUR SUR

UN ÉTÉ POUR EXPLORER LA NATURE AUTREMENT

Cet été, Le Cap'Orne a mis la nature à l'honneur avec des activités originales qui ont séduit petits et grands ! Des moments partagés qui ont permis de (re)découvrir la richesse du vivant, de comprendre les rôles de chaque espèce dans l'écosystème, et surtout, de renforcer ce lien précieux entre l'humain et la nature.

Parmi les temps forts, deux visites de la station d'épuration Orne Aval, à Moyeuvre-Grande, ont plongé les curieux au cœur du cycle de l'eau. De l'arrivée des eaux usées jusqu'à leur rejet dans

la nature, les participants ont suivi chaque étape du traitement. Une immersion instructive dans les coulisses de l'eau, souvent méconnues du grand public.



Autre moment fort : deux sorties botaniques guidées par Yann Nirrengarten, naturopathe et spécialiste des plantes locales au bois de Saint-Hubert, à Richemont-Gandrange. Objectif ? Partir sur les traces des plantes locales et comestibles, les observer, les reconnaître, apprendre à les respecter.

Ces balades nature vont se poursuivre tout au long de l'année, au rythme des saisons. Une belle façon de renouer avec les espèces qui nous entourent et de mieux comprendre pourquoi – et comment – les protéger.

Deux sorties à la fois ludiques et naturalistes ont emmené les participants à la découverte des insectes de prairie, à l'étang du Tivoli, puis à la rencontre des arbres, en forêt de Gandrange. Au programme : création d'herbiers, peinture végétale et immersion dans l'univers forestier. Le tout animé

par l'association « Les Pieds sur Terre ».

Des formations au compostage ont également été proposées pour accompagner les habitants dans la gestion responsable de leurs déchets organiques. L'objectif : réduire le volume des ordures ménagères tout en nourrissant naturellement les sols.

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE LA CCPOM MET LES PIEDS... DANS LE SOL !

Du 18 septembre au 8 octobre, la CCPOM s'est mobilisée à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD). Animations, ateliers et balades ont permis de mettre en lumière un thème souvent méconnu mais essentiel : le sol, ce véritable écosystème vivant qui soutient toute la vie sur Terre.

SENSIBILISER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Plus de 300 élèves ont participé à des ateliers ludiques et pédagogiques, animés par le Cap'Orne et 5R Environnement. Les enfants ont découvert le sol comme un milieu grouillant de vie, tout en apprenant les bons gestes pour le préserver : tri, recyclage, compostage...

Chaque école a reçu un kit pédagogique et peut désormais accueillir un composteur ou lombricomposteur pour prolonger l'expérience en classe.



ET SI VOUS AUSSI, VOUS PRENIEZ RACINE ?

Les sols vous passionnent ? Des formations gratuites au compostage sont proposées tout au long de l'année ! Et pour cultiver les bonnes pratiques, le Club Jardin a repris du service en octobre. Son objectif : échanger, partager des savoir-faire, adopter des gestes respectueux du vivant et renforcer le lien social autour d'un projet commun — la culture, au sens large... et au jardin !



DÉCOUVRIR ET AGIR ENSEMBLE

Côté grand public, une balade forestière en partenariat avec l'ONF et le Cap'Orne a permis d'explorer la biodiversité des forêts et zones humides avec Jacques Chaussée, tout en participant à un ramassage de déchets. Une action concrète pour la nature !

CAP'ORNE

UNE NOUVELLE SAISON SUR LES TRAMES VERTES ET BLEUES !

Pour 2025-2026, le Cap'Orne vous invite à explorer le thème des trames vertes et bleues. Ces corridors écologiques qui permettent à la biodiversité de circuler et de se maintenir sont essentiels au déplacement, à la reproduction, à l'habitat, et à la survie de nombreuses espèces.

Mais au fait, c'est quoi une trame verte ? Et une trame bleue ? Comment ces réseaux naturels se dessinent-ils sur nos territoires et au-delà ? Pourquoi sont-ils si importants pour la biodiversité ? Et surtout... que peut-on faire, à notre échelle, pour les protéger, les restaurer ou même en créer de nouvelles ?

Autant de questions que nous explorerons tout au long de l'année ! Chaque trimestre explorera une sous-thématique spécifique, à travers un programme riche, varié et accessible à tous : conférences, débats, expositions, ateliers, sorties nature, visites de sites... et bien d'autres surprises !

Les ateliers réguliers seront bien sûr au rendez-vous : cuisine, couture, DIY, cafés numériques, Repair Café, club jardin, formations au compostage...

Consultez le programme !



Pour ne rien manquer, suivez l'actualité du Cap'Orne sur Facebook, Instagram, LinkedIn et sur le site des Portes de l'Orne (www.portesdelorne.fr)

© Unsplash

DÉFI « J'Y VAIS »

ENCORE UNE BELLE ÉDITION

Pour la quatrième année consécutive, la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle était partenaire de l'édition 2025 du défi « Au boulot, à l'école, j'y vais autrement » porté par l'association Initiatives Durables.

Ce rendez-vous annuel, qui s'est tenu tout au long du mois de mai, encourage les citoyens à repenser leurs trajets du quotidien en adoptant des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.

Ouvert aux scolaires comme aux entreprises, le défi invite chacun à privilégier la marche, le vélo, les transports en commun ou encore le covoiturage. Les kilomètres ainsi parcourus sont ensuite comptabilisés, puis convertis en dotation financière au profit d'un projet à vocation solidaire, environnementale ou sanitaire.



CETTE ANNÉE, CAP SUR LES VÉLOS-CARGOS EN ALSACE

L'édition 2025 a permis de soutenir le projet « Les vélo-cargos d'Alsace centrale », porté par l'association TRAJETS, implantée sur le PETR Sélestat

Alsace Centrale. L'objectif ? Mettre à disposition des parents d'élèves des vélos-cargos pour faciliter leurs déplacements quotidiens, tout en réduisant leur empreinte carbone.

UNE BELLE MOBILISATION SUR LE TERRITOIRE DE LA CCPOM

Sur le territoire de la CCPOM, six écoles ont relevé le défi avec enthousiasme. Mention spéciale à l'école maternelle République de Moyeuve-Grande, qui conserve son titre de championne locale et se classe 19^e sur 140 établissements à l'échelle régionale. Du côté des classes, c'est la classe de CE1-CE2 de l'école élémentaire Grand Ban de Clouange qui s'illustre, en décrochant la première place au niveau local et une honorable 45^e place sur 724 au classement régional.

Les entreprises ne sont pas en reste, avec la participation d'OMEGA et de plusieurs agents de la CCPOM, qui ont eux aussi joué le jeu de la mobilité douce.

RENDEZ-VOUS EN 2026 !

L'édition 2026 est déjà en préparation. Forte du succès de ces dernières années, la CCPOM espère mobiliser encore davantage d'écoles, d'entreprises et de citoyens. Un grand bravo à tous les participants pour leur engagement et leur énergie !

Une récompense bien méritée pour les lauréats de l'édition 2024

Si l'article précédent concerne l'édition 2025, les élèves de l'école maternelle République à Moyeuve-Grande ont été récemment récompensés pour leur remarquable mobilisation lors de l'édition 2024 qu'ils avaient également remportée. Pour saluer cet engagement exemplaire en faveur des mobilités douces et encourager la pratique du vélo dès le plus jeune âge, les enfants ont eu la chance de bénéficier d'une initiation à l'apprentissage du vélo. Cette séance ludique et éducative s'est tenue le 10 juin dernier, sous la conduite de Samuel Koenig, intervenant agréé.



Au programme : apprentissage de l'équilibre, initiation au pédalage, et découverte des premières notions de maniabilité – autant d'étapes importantes pour aider les enfants à devenir des cyclistes autonomes et en confiance.

COVOITURAGE

ÇA BOUGE AVEC BLABLACAR DAILY ET LA CCPOM !

Depuis le 1^{er} octobre, les conditions d'incitation au covoiturage évoluent dans le cadre du partenariat entre la CCPOM et l'application BlaBlaCar Daily. L'objectif : encourager toujours plus les trajets partagés au quotidien, tout en favorisant la mobilité durable sur le territoire.



© Freepik

DES TRAJETS GRATUITS POUR LES PASSAGERS JUSQU'À 30KM

Bonne nouvelle pour les usagers ! Les trajets de moins de 30km sont désormais gratuits pour les passagers. Au-delà de cette distance, une prise en charge progressive des frais est appliquée.

UNE RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE POUR LES CONDUCTEURS

Les conducteurs bénéficient également d'un soutien à la mobilité. Pour chaque trajet, ils perçoivent :

- 2 € pour les trajets jusqu'à 20 km ;
- Puis 0,10 € du km supplémentaire dans la limite de 80 km.

Ce nouveau modèle garantit une juste compensation tout en maintenant des trajets accessibles aux passagers.

UNE APPLICATION SIMPLE ET FLEXIBLE

L'application BlaBlaCar Daily avec laquelle la CCPOM a un partenariat depuis fin 2023 permet :

- De définir ses trajets quotidien domicile travail ou école
- Choisir ses horaires et points de passage



BlaBlaCar
Daily

- Partager ses trajets avec les autres usagers du secteur
Elle met automatiquement en relation conducteurs et passagers en fonction de leurs disponibilités et besoins.

NOUVEAUTÉ : LES TRAJETS PONCTUELS DÉSORMAIS POSSIBLES

Depuis le mois de mai, l'application s'adapte encore mieux aux usages du quotidien. Il est désormais possible :

- De faire une demande de covoiturage ponctuelle (en tant que passager)
 - Ou de proposer un trajet ponctuel (en tant que conducteur)
- Idéal pour aller faire ses courses, se rendre à la gare ou participer à un événement local !

EN RÉSUMÉ :

Le covoiturage devient plus souple, plus économique et plus écologique avec BlaBlaCar Daily et la CCPOM que vous soyez conducteur ou passager, pensez à partager vos trajets !

Pour en savoir plus téléchargez l'application BlaBlaCar Daily.

Les Portes de l'Orne

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2025

L'ATELIER CENTRAL DE ROMBAS À L'HONNEUR

Le samedi 20 septembre 2025, l'Atelier Central de Rombas a brillé sous un ciel bleu radieux lors des Journées Européennes du Patrimoine. Au cœur des Portes de l'Orne, ce site historique a attiré un public nombreux venu découvrir son passé industriel et son avenir prometteur.

La cérémonie de remise du chèque du Loto du Patrimoine a rassemblé élus, partenaires et acteurs du projet. Lauréat du Grand Est 2025, l'Atelier Central bénéficiera d'une dotation exceptionnelle de 500 000 € pour financer une partie de la réhabilitation de ce bâtiment sidérurgique emblématique.

UN PATRIMOINE À VIVRE ET À PARTAGER

L'Atelier Central, vestige de l'usine de Rombas, se transformera pour devenir une halle gourmande et artisanale, combinant ateliers pour artisans et halle gourmande : food-court, restaurants et lieux de convivialité. Les abords seront aménagés en espaces arborés, s'inscrivant dans la continuité des aménagements déjà réalisés.

Les visites guidées ont permis aux visiteurs de plonger dans l'histoire industrielle du lieu. Jean-Jacques Sitek, historien

de la vallée de l'Orne, et Joe Kamar, architecte-urbaniste, ont présenté le projet de réhabilitation, alliant respect du patrimoine et modernité.

Une touche particulière a été apportée par Louis D'Agnillo, qui a exposé une maquette détaillée d'usine et expliqué le processus de fabrication de l'acier. Les échanges entre nostalgiques, passionnés et curieux ont permis de redécouvrir archives et plans d'usine, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Grâce à la mobilisation de la Fondation du patrimoine, du ministère de la Culture, de FDJ UNITED et des élus locaux, l'Atelier Central de Rombas s'apprête à devenir un lieu de patrimoine vivant, de convivialité, de développement et d'attractivité territoriale, offrant un avenir prometteur au cœur des Portes de l'Orne.



TRANSPORT

UNE NOUVELLE PISTE CYCLABLE POUR RELIER AMNÉVILLE AUX PORTES DE L'ORNE

Bonne nouvelle pour les amateurs de vélo : depuis cet été, il est désormais possible de circuler en toute sécurité le long de la RD8 grâce à une nouvelle piste cyclable. Elle relie la rue de la Ferme à Amnéville jusqu'aux Portes de l'Orne, offrant un itinéraire continu et agréable.

UN CHANTIER DE TROIS MOIS

Réalisés par le Syndicat Mixte des Portes de l'Orne, entre fin avril et début août 2025, les travaux ont permis de transformer cette portion de route en un véritable axe cyclable. En un peu plus de trois mois, le projet a pris forme et s'est achevé dans les délais, juste à temps pour être emprunté dès la belle saison.



COMPLÉTER LE RÉSEAU

Ce nouvel aménagement n'est pas qu'un simple tronçon supplémentaire : il vient compléter le maillage cyclable du territoire. Il manquait en effet ce lien pour assurer la continuité entre Amnéville et les Portes de l'Orne. Avec cette piste, les trajets sont désormais plus faciles, plus sûrs et plus attractifs pour les cyclistes.

FAVORISER LE VÉLO AU QUOTIDIEN

Que ce soit pour aller travailler, se rendre aux équipements de loisirs ou profiter d'une balade, les habitants disposent désormais d'une alternative douce et écologique. Avec un investissement de plus de 300 000 €, le Syndicat mixte des Portes de l'Orne confirme son ambition : développer un territoire où le vélo a toute sa place.



LES PORTES DE L'ORNE SUD AMONT

UN ACCÈS REPENSÉ POUR UN QUARTIER EN PLEIN ESSOR

Situé entre Rombas et Amnéville, le site des Portes de l'Orne Sud Amont est en pleine transformation. Ce vaste espace, autrefois occupé par l'usine d'agglomération de Rombas, connaît aujourd'hui un renouveau spectaculaire. Depuis deux ans déjà, des entreprises comme Chronopost et Mondial Relay y ont élu domicile, marquant le début d'un développement ambitieux.

Mais ce n'est qu'un début : plus de 100 logements et diverses activités économiques sont en cours de préparation. Face à cette restructuration, un constat s'est imposé : les accès actuels ne sont plus adaptés aux besoins futurs du site, ni à la circulation croissante sur l'axe Rombas-Amnéville.

UNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT

Pour répondre à ces enjeux, un chantier majeur a été lancé : la réalisation d'un giratoire sur la RD47. Ce nouvel aménagement a pour objectifs :

- d'améliorer la desserte du site des Portes de l'Orne Sud Amont,
- de fluidifier la circulation entre Rombas et Amnéville,
- d'assurer la sécurité de tous les usagers, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons.

UN PROJET MENÉ EN COLLABORATION

La supervision de ce chantier a été confiée au Service Routes – Grands Travaux du Conseil Départemental de la Moselle, qui a travaillé en étroite concertation avec les principaux acteurs du projet : le Syndicat mixte des Portes de l'Orne et Rombas

Industry, l'aménageur du site.

Ces trois partenaires sont également cofinanceurs à parts égales de l'opération, symbole d'un engagement commun en faveur du développement économique et urbain du territoire.

UN QUARTIER QUI PREND VIE

La réalisation du giratoire et l'amélioration des voiries marquent une étape essentielle pour accompagner la croissance du quartier, tout en préservant un cadre de vie agréable et sécurisé pour ses futurs habitants et visiteurs.



TRAVAUX DE RÉFECTION DU PONT DE VITRY-SUR-ORNE

UN CHANTIER POUR LA SÉCURITÉ ET LA DURABILITÉ

Dans le cadre de son programme d'investissement 2025, le Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement des Portes de l'Orne a engagé des travaux importants sur le pont de Vitry-sur-Orne. Cet ouvrage, situé sur le ban communal de Vitry-sur-Orne, enjambe la rivière Orne et joue un rôle stratégique pour la circulation locale, en particulier pour accéder au site en développement des Portes de l'Orne.

POURQUOI CES TRAVAUX ?

Bien que contraignants à court terme pour les automobilistes, ces travaux sont essentiels pour garantir la sécurité et la pérennité du pont de Vitry-sur-Orne. Ils s'inscrivent dans une dynamique d'aménagement du territoire et de développement local, au service des habitants et des usagers de la région.

Le pont montrait des signes de vieillissement, notamment au niveau des superstructures de l'ouvrage (parties supérieures). Les travaux prévoient :

- La réfection des trottoirs et l'installation de nouveaux garde-corps, afin d'assurer la sécurité des piétons,
- La reprise de l'étanchéité de la chaussée (asphalte) permettant de prolonger la durée de vie de l'ouvrage,
- Les réfections de béton sous le tablier, les culées et les piles du pont.

UNE INTERVENTION TECHNIQUE MAIS BIEN ORGANISÉE

La majorité des travaux est effectuée depuis une nacelle spéciale capable d'intervenir sous le pont, même au-dessus de la rivière. D'autres interventions nécessitent des échafaudages et des plateformes flottantes sur l'Orne.

CIRCULATION MODIFIÉE PENDANT 3 MOIS

Pour garantir la sécurité des usagers et des ouvriers, le pont est fermé à la circulation pendant la durée des travaux, soit environ 3 mois, depuis septembre à mi-décembre 2025. Des déviations ont été mises en place dans les deux sens entre Vitry, Rombas et Amnéville, via les routes départementales.

UN CHANTIER RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Travailler au-dessus d'un cours d'eau comme l'Orne demande des précautions particulières. Des plateformes flottantes équipées de protections (bâches géotextiles) permettent de récupérer les éventuels débris et de prévenir toute pollution accidentelle.

QUI RÉALISE LES TRAVAUX ?

- Entreprises : NGE GC et MULLER TP
- Maîtrise d'œuvre : bureau d'études ARTELIA



Quelques chiffres sur le chantier

- Longueur du pont : 90 mètres
- Largeur totale : 9,80 mètres
- 130 m² de trottoirs refaits
- 170 m de garde-corps
- 800 m² de nouvelle étanchéité
- 200 tonnes d'enrobé (revêtement routier) posées

AGCO S'IMPLANTE SUR LES PORTES DE L'ORNE

RÉINDUSTRIALISATION, RELOCALISATION ET PATRIOTISME ÉCONOMIQUE... DES DISCOURS AUX ACTES

Le 22 septembre dernier, AGCO, leader mondial dans la conception, la fabrication et la distribution de machines et technologies agricoles, a officiellement posé la première pierre de son futur Centre de Distribution de Pièces à Amnéville – Les Portes de l'Orne. Une implantation stratégique pour ce groupe international, qui investit près de 87 millions d'euros dans ce projet ambitieux.

Ce nouveau centre logistique, dont l'ouverture est prévue pour fin 2026, regroupera cinq sites actuellement situés à Ennery, pour une meilleure efficacité et un service optimisé. D'une superficie de 95 000 m², il sera l'un des plus grands centres de distribution d'AGCO en Europe, capable de traiter plus de 5 millions de lignes de commande par an, et jouera un rôle clé dans la stratégie « Farmer-First » (« L'agriculteur d'abord ») de l'entreprise, visant à mieux servir les agriculteurs, en France comme à l'international.

En effet, ce centre ne desservira pas seulement l'Europe et le Moyen-Orient : il jouera un rôle stratégique dans l'approvisionnement mondial, notamment vers l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Asie-Pacifique.

AGCO ne se contente pas de construire un entrepôt : le groupe mise sur l'innovation, l'automatisation et la durabilité. L'installation fonctionnera 24h/24 et 7j/7, et sera alimenté par de l'électricité renouvelable, des panneaux solaires et un chauffage issu du réseau de chauffage urbain. Environ 300 arbres seront plantés sur le site, inoccupé depuis plus de dix ans, pour en améliorer la biodiversité et le cadre de travail. Plus de 400 collaborateurs rejoindront le site, avec des conditions de travail pensées pour leur bien-être : ergonomie, sécurité et bien-être sont au cœur du projet ; et la volonté de créer d'ici 3 ans plus de 250 emplois supplémentaires

Avec la rotation d'environ 20 camions par jour, ce nouveau site



© Christophe Jung

occasionnera beaucoup moins de nuisances que l'ancienne aciérie de Gandrange qui en comptabilisait plus de 130. Avec cette implantation à Amnéville, AGCO confirme sa volonté de s'ancrer durablement en Moselle, où le groupe est déjà présent depuis 30 ans. Une excellente nouvelle pour l'économie locale et pour l'image industrielle et innovante de notre territoire.



LA NUIT, C'EST PAS POUR FAIRE LA LUMIÈRE !

Tu as peut-être déjà levé les yeux vers le ciel pour chercher les étoiles... Mais parfois, elles sont cachées. Pourquoi ? À cause de la pollution lumineuse !

C'EST QUOI, LA POLLUTION LUMINEUSE ?

La pollution lumineuse, c'est toute la lumière artificielle que diffusent les humains, avec par exemple : les lampadaires, les enseignes de magasins ou les phares de voitures. Ces lumières éclairent trop fort, et parfois dans toutes les directions, même vers le ciel au lieu d'éclairer juste le sol, et souvent pour rien et pour personne. Résultat : le ciel devient tout pâle et les étoiles disparaissent.

La lumière artificielle est aussi une pollution, comme le bruit ou les déchets.



ET ALORS ? POURQUOI C'EST GRAVE ?

Les animaux sont perturbés

Toi, tu es actif le jour et tu dors la nuit. Mais pour des milliers d'animaux nocturnes, comme les chauves-souris, les hiboux ou les lucioles, c'est l'inverse, ils vivent la nuit. Trop de lumière les empêche de chasser, de se déplacer ou même de se reproduire.



On voit moins bien les étoiles

Les astronomes (ceux qui observent le ciel avec des télescopes) ont du mal à observer les planètes ou les galaxies si le ciel est trop lumineux.

Et nous, on dort moins bien !

La lumière artificielle peut déranger notre sommeil, surtout si on a des écrans ou des lampadaires près de la fenêtre. On a plus de mal à s'endormir ou on se réveille fatigué.



ET SI ON AGISSAIT POUR PROTÉGER LA NUIT ?

On peut agir pour garder le ciel noir et préserver la nature nocturne ! Voici quelques idées simples mais très utiles :



GESTE MALIN

J'éteins la lumière quand je sors d'une pièce

Je ferme les volets ou rideaux le soir

J'utilise des lampes dirigées vers le sol

J'éteins les guirlandes ou déco lumineuse la nuit

J'en parle à ma famille et mes amis

Je participe à une nuit sans lumière

POURQUOI C'EST BIEN ?

Pour empêcher la lumière de sortir et pour mieux dormir

Parce qu'on n'a pas besoin de lumière quand on dort !

Pour que tout le monde fasse attention à la lumière

Pour éviter de gaspiller de l'électricité et limiter la pollution lumineuse

Pour éclairer seulement où il faut, et pas vers le ciel

Pour voir les étoiles et écouter la nature et profiter du vrai noir

LE SAVAIS-TU ?



Les insectes et les papillons se servent des étoiles et de la lune pour se repérer. Mais ils les confondent avec les lampadaires et s'épuisent à tourner autour...
L'été, 150 insectes meurent chaque nuit par point lumineux. C'est la 2^e cause de mortalité, après les insecticides.

ALORS, PRÊT(E) À DEVENIR UN(E) HÉROS/HÉROÏNE DE LA NUIT ?

Chaque petit geste compte pour garder le ciel noir et étoilé !

MINI QUIZZ - ES-TU UN-E PRO DE LA NUIT ?

Réponds vrai ou faux à ces affirmations :

1. Plus on éclaire, plus on voit les étoiles dans le ciel.
2. Certains animaux ont besoin de l'obscurité pour vivre.
3. Il est utile de laisser les lumières allumées toute la nuit, même quand on dort.
4. Fermer les volets aide à réduire la pollution lumineuse.
5. Les guirlandes lumineuses n'ont aucun impact sur la nature.
6. Une lampe qui éclaire vers le haut est meilleure qu'une lampe dirigée vers le sol.

Réponses : 1. Faux / 2. Vrai / 3. Vrai / 4. Vrai / 5. Faux / 6. Faux

QUE FAIT LA CCPOM ?

La CCPOM aide les communes qui souhaitent rénover et améliorer leur éclairage public grâce à un « Fonds Vert Local » dont le montant peut aller jusqu'à 150 000 €.

FIN XVII^E - DÉBUT XXI^E SIÈCLES (2^E PARTIE) TROIS SIÈCLES D'HISTOIRE FORESTIÈRE

Qualité des sols, conditions climatiques favorables : la CCPOM s'enorgueillit de posséder plus de 4 300 ha forestiers feuillus, couvrant près de 46% de sa superficie. Une forêt progressivement constituée depuis au moins la fin de la période dite tardiglaciaire, il y a environ -12 000 ans.

Pourtant, et même à savoir que l'Homme Ancien vivait déjà en grande partie des bois, notre regard sur le paysage forestier nous semble parfois immuable. Mais ce que nous admirons aujourd'hui, nous le devons au façonnage des administrations forestières, et de l'action des forestiers depuis trois siècles...

ALÉAS HISTORIQUES MAIS RENOUVEAU FORESTIER (XIX^E-XX^E SIÈCLES)

Ces deux siècles forestiers subirent en effet la succession des aléas de l'histoire. Mais en même temps, et en dépit d'une adaptation inédite à l'économie de marché, la forêt vécut les bienfaits des mesures nouvelles d'attention et de protection à son égard.

Les aléas de l'histoire. D'abord la Révolution et ses désordres dus notamment à la suppression des maîtrises des Eaux et Forêts (1791) ; des transferts de propriétés forestières d'origine seigneuriale ou religieuse, vendues comme biens nationaux, et achetées par une foule de particuliers. Ainsi les forêts des descendants nobles des Pierron de Bettainvillers, ou celles de l'abbaye de Justemont. Et encore des désordres provoqués par les coupes abusives, voir des pillages, de nos communautés villageoises, désireuses de récupérer, selon elles, les bois injustement détournés par l'ancienne maîtrise des Eaux et Forêts royale de Briey. Ou, vu le prix du bois, par l'État lui-même, déterminé à accroître la surface de son domaine forestier. Tout rétablissement d'un droit forestier s'avéra donc long et difficile.

Il débuta avec la loi de 1801 (complétée en 1805), qui porta sur la création d'une administration moderne. Un socle législatif, sur lequel la Restauration (monarchique) s'appuya, à dessein de réformer durablement. Son action commença en 1824, avec la création à Nancy de l'École nationale forestière, au service d'un « sylviculture scientifique ». Puis en 1827, avec le Code Forestier à dessein de « reconstituer et protéger le patrimoine forestier national » pour :

« lutter contre l'érosion des sols » ; « prévenir les inondations » ; « réguler les températures et le climat » ; « assainir l'air respiré par les humains ». Un code forestier, dont l'application



Octobre 2023 : forêt automnale en majesté au Pérotin.

et la surveillance fut confiée à une administration spécifique composée d'ingénieurs, d'inspecteurs, de sous-inspecteurs et d'une foule de gardes-forestiers spécialement communaux.

Et avec pour but d'imposer les nouvelles modalités forestières sur les espaces forestiers des communautés ; étendre les forêts domaniales et communales (ce qui fut le cas en nos lieux) ; initier et développer une économie de marché, quitte à favoriser la forêt privée. Enfin, le code forestier imposa le taillis sous futaie, et d'abord la triade hêtre-chêne-charme.

Résultats tangibles, et en gros des années 1820 à 1870, toutes les forêts communales de l'actuelle CCPOM, virent se multiplier les bornages, les plans, les actions et règlements d'aménagement, d'exploitation et plans de gestion, avec calepins de suivi et de progression sur le terrain.

Mais nouvel aléa de l'histoire : **la Première Annexion à l'Allemagne (1871-1918)**. Dès l'Annexion annoncée, les Allemands exigèrent la totalité de la forêt domaniale de Moyeuve, laquelle ils obtinrent en grande partie. Cela dit, la période allemande fut-elle néfaste à nos forêts ? Non ! Et ce pour plusieurs raisons. D'abord parce que les Allemands estimèrent



© Jacques Chaussée

les nouveautés apportées par le code de 1827. Secondement, parce que le droit local qu'ils introduisirent prima largement la législation forestière française (Un droit local encore apprécié aujourd'hui !). Enfin, parce que la renommée des forestiers allemands, auprès desquels leurs homologues français allaient se former avant la guerre de 1870, était reconnu.

Conséquemment, les forestiers allemands qui furent envoyés en nos lieux agirent de main de maître, à l'exemple de la création d'un Oberförster im Rombach ou garde général des forêts ; de plusieurs maisons forestières (Rombas, Moyeuve-Ranguevaux, Vitry...) ; de la multiplication des bornages, plans et aménagements des forêts domaniales ou communales ; de l'introduction de leur savoir-faire tels que travaux d'amélioration ; immédiateté de l'encensement après chaque coupe (70% en hêtre et charmes ; 10% en chêne ; 20% en essences diverses, dont des conifères destinées au soutènement minier) ; de la pratique de la coupe à blanc (ou totale), suivie d'une régénération par plantation dense... ; jusqu'à une alternance de parcelles de coupes à blanc et de parcelles en futaie, avec fourrés servant de remise au gibier, mais voisines de hautes futaies pour faciliter le tir...

Au final et sous la période, les ventes de bois furent d'un bon rapport. Mais à l'exception des quatre années de la Grande Guerre, et surtout à partir de 1916, quand l'armée allemande causa de graves dommages, suite à des coupes à blanc pour les besoins du front et de l'économie de guerre.

Une période allemande qui fut aussi contemporaine de l'implantation d'usines sidérurgiques géantes, ainsi que de leurs mines au long de la vallée désormais industrielle de l'Orne. Et à leur service, l'ouverture ou l'agrandissement sur le plateau forestier, de vastes carrières de pierre calcaire de Jaumont, essentiellement destinée aux coulées des hauts fourneaux (Malancourt, Roncourt, Montois ou Rosselange). Mais aussi à la construction de plusieurs cités minières sur un plateau forestier en recul : à Moyeuve-Grande, Montois, Sainte-Marie, Roncourt ; ou en contrebas : Pierrevillers, Rosselange, hameaux de Saint-Paul et de Guisbonne à Rombas.



DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES À 1963 (CRÉATION DE L'O.N.F.)

Durant ces presque cinquante années, et à l'exception des progrès de la mécanisation, et des combats pour la libération de Metz à l'automne 1944 (dont le mitraillage des forêts de Coulange ou de Silvange-Maizières-lès-Metz), la forêt locale ne connut pas vraiment de gros changements dans ses gestion et exploitation.

Par contre, l'industrie sidérurgique au temps de son apogée, tronçonna et meurtrit gravement nos forêts : tranchées des gazoducs, lignes à haute tension, chemins de fer miniers, wagonnets aériens, carrières, grignotages de l'urbanisme industriel, en commençant dès 1925 par la construction sur le plateau moyeuviron de la cité de Froidcul, etc. ; et encore un peu plus tard, en 1976, le passage de l'autoroute A4.

...Une forêt malmenée par l'homme, mais qui pourtant veillait sur sa santé en absorbant les volumes infernaux des fumées et les tonnes de poussières d'usine !



© Jacques Chaussée

CRÉATION DE L'ONF ET DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE

1963 fut l'année de la création de l'ONF. 2012, l'année de la refonte complète du code forestier. Entre ces deux dates, et une conversion en futaie régulière, par exploitation d'étages sélectionnés plus adaptée à l'économie de marché de la filière bois, la foresterie française s'ingénia également à valoriser la forêt dans une démarche écologique. Une écologie forestière très sensible à la conservation des paysages, la protection des sols, le respect des écosystèmes et des impacts spatiaux, structurants et culturels des bois.

Aujourd'hui, agents de l'ONF, propriétaires privés et à leur service chefs d'entreprises forestières performantes, gèrent désormais nos forêts avec maestria. Par ailleurs, et à preuve d'un engagement collectif en faveur de la transition écologique, trois chaufferies biomasse de réseau de chaleur urbain et approvisionnées par ressources locales, dans le cadre d'une gestion forestière raisonnée, ont été inaugurées. Deux à Amnéville (2018 et 2024), une à Rombas (2021).

Enfin, compte tenu du changement climatique ; des hêtres souffrant de la sécheresse ; ou d'un après-guerre qui avait trop enrésiné et d'épicéas victimes des scolytes : agents locaux de l'ONF et propriétaires privés agissent dans le but de préparer une forêt résiliente pour demain. Comment ? Sur la foi d'une gestion pour les générations futures par amélioration du peuplement et recours à des essences de feuillus sélectionnées : chêne, hêtre, érable, alisier blanc ou torminal, merisier, tilleul, sycomore ; et aussi de résineux comme le pin sylvestre et noir ou le mélèze (une aire de sénescence-régénération naturelle forestière est par ailleurs expérimentée à Rombas).

La forêt est un patrimoine naturel dorénavant protégé par le Droit, de même qu'il existe une Charte de l'Arbre.

AVÈNEMENT DU LOISIR FORESTIER (DEPUIS LA FIN XIX^E)

Printemps 1974, colline forestière de Coulange à Amnéville : début des travaux de la patinoire-piscine. À l'image de la peur du loup et des bandits, la forêt fut longtemps jugée mystérieuse et dangereuse, comme réservée aux hommes



© Jacques Chaussée

virils et farouches des bois, et aux chasseurs intrépides. Mais au XIX^e siècle, l'implantation brutale des minières et mines forestières, du chemin de fer et du gigantisme industriel sidérurgique en feu de la vallée, dissipa les craintes. Au contraire, bruits, poussières, air malsain, travail périlleux et conditions de vie difficiles, rapprochèrent et firent aimer la forêt pour sa beauté, son calme, sa fraîcheur, son ressourcement. Créée en 1898, la section locale du Club Vosgien de Rombas aménagea et balisa des chemins forestiers et patrimoniaux, en direction d'Amnéville-Coulange, ou vers Pierrevillers, Marange-Silvange, Bronvaux et la vallée du Billeron. Mais également jusque sur le plateau vers Montois, ou Malancourt et son célèbre café, « le Château », de l'écart de Saint Hubert. Et encore vers Roncourt, Saint-Privat et Sainte-Marie-aux-Chênes, hauts lieux de la guerre de 1870. Sans oublier les merveilleux fonds de vallée ou les pelouses calcaires de Vitry, de Clouange, avec la Belle Fontaine, puis de Rosselange.



À Rombas, le Club Vosgien multiplia des lieux de pique-nique : Source du Gros Hêtre, guinguette des Trois Hêtres ; de culture (Les Roches) ; ou de point de vue, avec l'édification en 1907 d'une tour en bois sur Drince. Abattue par l'armée allemande en 1914, le Club Vosgien la fit reconstruire, mais de fer, en 1932. Elle demeure l'une des principales curiosités touristiques de la région. Cependant que de l'entre-deux-guerres aux années 1970, la Source d'eau chaude du Pérotin à Moyeuve-Petite attira les foules, tout comme à Vitry-sur-Orne l'auberge du Justemont, et les hauteurs forestières, etc.

Tant il est vrai qu'aujourd'hui comme hier, la forêt et ses extraordinaires renouvellements saisonniers, émerveille toujours promeneurs avertis. Loin du stress de la cité, le milieu naturel forestier en ses richesses floristiques et faunistiques, est un havre de paix, de détente, de respiration, et donc de

bien-être, tant physique que moral. Les sportifs-ves l'ont compris : à marche forcée ou nordique, en courant ou en VTT, libre ou électrique. Par ailleurs, une étude est en cours, laquelle envisage 135 km de nouveaux chemins forestiers en 8 boucles de randonnées. Espace de loisir naturel, la forêt est donc devenue à l'ère post-industrielle, un espace récréatif, renforcé par la création à partir de 1974 à Amnéville du « Parc de loisirs de Coulange » ; puis en 1986 du « centre thermal et touristique » (cinq millions de visiteurs) ; en 1985 à Rombas, du Fond Saint Martin, et à Moyeuve-Petite, du réaménagement du site du Pérotin. La forêt que nous contemplons doit beaucoup aux hommes des bois du passé. Saluons maintenant l'abnégation des forestiers, et l'altruisme des propriétaires d'aujourd'hui, dans leur persévérance à investir au profit des générations futures.

SITEK Jean-Jacques



EXPOSITION



“Les Grands Prédateurs”

Janv-Fév-Mars 2026

Entrée Gratuite - Tout public

Le Cap'Orne, rue André Marie Ampère, Amnéville

Dans le prolongement de “La vie en mouvement”,
une nouvelle exposition qui invite à partir
sur les traces du Sauvage



Renseignements : 09 74 11 99 45 ou lecaporne@portesdelorne.fr

Site internet: www.portesdelorne.fr